

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

portant nomination au conseil d'orientation et de la formation de la spécialité sciences et médecine des animaux de laboratoire

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-55 ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2014 relatif aux formations conduisant aux diplômes nationaux
de spécialisation vétérinaire ;

Vu l'avis du conseil national de la spécialisation vétérinaire en date du 18 juin 2014 ;

Sur proposition du Conseil d'orientation et de la formation de la spécialité concernée,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'orientation et de formation de la spécialité sciences et
médecine des animaux de laboratoire.

1° en qualité d'enseignants-chercheurs :

Mme Bourges-Abella (Nathalie) ;

M. Desfontis (Jean-Claude) ;

Mme Grezel (Delphine) ;

Mme Kolf-Clauw (Martine) ;

M. Roger (Thierry).

2° en qualité de personnalités qualifiées :

M. Bugnon (Philippe) ;

Mme Degryse (Anne-Dominique) ;

M. Dudoignon (Nicolas).

M. Hardy (Patrick) ;

M. Joubert (Christophe) ;

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 31 juillet 2014 susvisé, les intéressés sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le **03 NOV. 2014**

Le ministre l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du
Gouvernement,

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Mireille RIOU-CANALS
L'adjointe au directeur général
Chef du service de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation
par délégation

Valérie BADUEL